

Date de convocation 31/08/2026

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi sept septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Anowareth, en séance publique, sous la présidence de Mme Florence RIGAUD, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : Mme Florence RIGAUD, MM Alain CORVOISIER, Pierrick PIEL, Mmes Noëlla GABILLARD, Anne BRAUD, M Stéphane BRIAND, Mmes Nelly MICHEL, Virginie BERTHELET, Maëlle LITWINSKI, M Thomas ALLAIN, Mme Nadège BEZIER et M Mathieu SIMON.

Excusés : Mme Jacqueline BRIZOUX, MM Jean-Paul RIAUD et Olivier LUBOWIECKI.

Secrétaire de Séance : M Alain CORVOISIER

Délibération 2026/059

Objet – **TAXE D'AMÉNAGEMENT SUPPRESSION D'UNE MAJORATION DE TAUX RUE DE LA PERRIÈRE.**

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que les parcelles cadastrées ZS n°303, 306 et 308 situées rue de la perrière font l'objet d'une majoration du taux de la taxe d'aménagement. Ce taux s'élève à 7 % contre 2 % sur le reste du territoire communal pour compenser les frais liés à la viabilisation des parcelles (extension du réseau d'assainissement). Ces terrains étant maintenant construits, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de lever cette majoration et d'appliquer à cette zone le taux de 2 % comme c'est le cas sur le reste de la commune (à l'exception d'une zone à 4% sur certaines parcelles autour de la rue de Bel air).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de supprimer la majoration du taux de la taxe d'aménagement à 7 % pour les parcelles cadastrées ZS n°303, 306 et 308 situées rue de la perrière. Le taux de 2 % s'appliquera dorénavant sur ces terrains.

DONNE à Madame la Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,

La Maire,
Florence RIGAUD.

